L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien.....$15 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine...$10 }

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 31 JANVIER 1842.

Nous publions dans notre partie anglaise, et par ordre du Sénat, le bill des banques, tel qu'il a été adopté à l'unanimité, par ce corps, dans sa séance de samedi dernier, après le rapport favorable présenté par la majorité du comité de conférence.

Le sort de ce projet de loi dépend aujourd'hui de la Chambre des Représentans. Nous devons ajouter qu'il n'est plus susceptible de recevoir aucun amendement; car, d'après les règles parlementaires, la chambre doit se borner à l'accepter purement et simplement, ou à le renvoyer de nouveau au comité de conférence. Rejeter le rapport, serait rejeter le projet.

Loi sur les faillites.—M. Ingersoll a fait dans l'une des dernières séances du Congrès, une proposition extrêmement sage: Il a demandé qu'au lieu de rejeter la loi sur les faillites, on l'amendât de manière à remédier aux défauts qu'elle présente. Si M. Clay, M. Berrien ou quelqu'autre whig éminent s'emparait de cette idée et présentait un bill pour amender la loi adoptée dans la session extraordinaire, ce serait certainement le moyen le meilleur et le plus sûr d'en empêcher le rejet absolu, ce serait rendre un immense service à la communauté.

☞ Nous prévenons nos lecteurs que le cirque et la ménagerie de MM. Waring & Co., encoignure des rues de l'Hôpital et Condé, n'ont plus que trois représentations de leurs brillans exercices à offrir au public, dans lesquelles M. LE TORT, ce célèbre écuyer français ne paraîtra qu'une seule fois, mardi prochain. Nous engageons vivement les amateurs à se hâter, nous pouvons leur promettre tout le plaisir que l'on goûte dans ce genre de spectacle lorsqu'il est le plus gracieusement exécuté.

EXTRAVAGANZA.—Le véritable Prince de la salsepareille, le Héros du sirop concentré, va paraître sur un théâtre digne de lui. S'il faut en croire le programme, l'illustre docteur Truman Stillman remplira son rôle dans la parodie de Cendrillon, ce soir, à la salle Poydras.

La chambrée sera complète; l'Hôpital de Charité et l'Hospice des Orphelins, au bénéfice desquels est consacrée cette soirée, ne trouveront pas la pilule trop amère. W.

Théâtre Américain.—Le petit théâtre de la rue Poydras est en voie de prospérité, il n'y a pas à en douter. Hier "La Dame du Lac" et "Tom and Jerry", ont été reçus avec force applaudissemens.

ŒUVRE CHARITABLE.—Nous apprenons avec plaisir que les propriétaires de la galerie de beaux arts, située rue du Camp, se proposent d'ouvrir leur salon pendant trois jours à tous ceux qui désireraient venir admirer les belles toiles des grands artistes européens, et de consacrer les recettes de ces trois jours à quelque œuvre charitable.

ACCIDENT.—Un nommé James Brown, travaillait samedi dernier à bord d'un navire, quand, la planche sur laquelle il se trouvait alors venant à céder, il fut précipité à fond de cale, et expira quatre heures après.

COUR CRIMINELLE.

Bardis Galgado, homme de couleur, trouvé coupable de vol avec effraction, a été condamné samedi, par l'honorable juge Canonge, à cinq ans de prison et de travaux forcés au pénitentiaire.

SENAT.

Séance de Mardi, 25 janvier.

Le Président nomme MM. Davidson, Waggaman et Bossier, du comité d'enquête sur la nécessité de diminuer les traitemens des employés de l'Etat.

Sur motion de M. Davidson, le Sénat discute et adopte un bill pour émanciper Thomas J. Brashear, mineur.

Le bill de la Chambre, pour incorporer la ville de Bayou Sara, subit trois lectures et est adopté.

M. Hoa présente deux bills; le premier pour venir au secours de la Municipalité No. 1; le second pour amender l'acte pour prévenir l'embauchement des esclaves.

M. Downs, au nom du comité des finances, soumet l'opinion du caissier de la Banque des Citoyens et de celui de la Banque de l'Etat sur le bill adopté par le Sénat et transmis à la Chambre. L'impression de ces documens dans la gazette d'Etat est ordonnée pour le lendemain.

Sur motion de M. Downs, le Sénat accorde au comité de finances un commis pour copier et mettre au net les documens qu'il adopte, et le pouvoir de faire imprimer et publier sans autorisation spéciale.

Ordre du jour.

Sur motion, le Sénat suspend la considération du bill des milices pour discuter l'acte pour amender l'acte pour prévenir la violation de la loi par les banques.

Ce bill subit sa première lecture.

Une discussion animée s'engage sur un amendement présenté par M. Sparrow. MM. Downs, Hoa et Sparrow y prennent part.

L'amendement étant mis aux voix est rejeté à une majorité de 7 contre 2; et le bill est adopté.

Le Secrétaire le transmet à la Chambre, pour qu'elle y donne son concours.

Sur motion de M. Bossier, le Sénat reprend la discussion du bill des milices. A la requête de M. Hoa, la Légion de la Louisiane est exemptée des dispositions qui lui semblaient inapplicables à ce corps. Le bill ainsi amendé est adopté.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance de Mercredi, 26 janvier.

M. Thibodeaux obtient un congé de quelques jours.

Sur motion de M. Hoa, le Sénat prend en considération et adopte le bill pour venir au secours de la municipalité No. 1.

Le secrétaire transmet à la Chambre le bill sur les milices, avec amendemens; et le bill sur les élections.

Ordre du jour.

Le Sénat discute le bill pour amender l'art. 3,333 du code civil, et après une seconde lecture, le renvoie au comité judiciaire.

Sur motion de M. Hoa, et après suspension de l'action du règlement, le Sénat adopte le bill pour incorporer le Lycée du Peuple, et le bill pour incorporer la société [illegible] de bienfaisance.

Sur motion de M. Walker, le Sénat prend en considération le bill pour amender l'art. 42 du code de procédure, qui prescrit comme nécessaire le consentement des deux parties pour prendre les témoignages hors de cour. Il arrive souvent que des témoins sont retenus loin de leurs occupations, au détriment de leurs intérêts. Le changement proposé laisse à la discrétion de l'une ou l'autre des parties l'interrogatoire immédiat des témoins.

Après avoir subi trois lectures consécutives, le bill est adopté.

L'ordre spécial du jour amène la considération du bill sur les Banques, transmis par la Chambre.

M. Hoa, au nom du comité des finances, présente un rapport, dont le Sénat ordonne l'impression à 500 exemplaires.

M. Hoa prend la parole sur le bill de la Chambre, et le passe en revue dans ses principales dispositions, comparées avec celui du Sénat.

En vous soumettant ce rapport, dit l'Orateur, le comité des finances ne se présente pas sans quelque défiance, quoiqu'il ait examiné avec une minutieuse attention le bill qui leur avait été renvoyé, et qu'il ait reconnu qu'aucun remède n'était offert aux maux actuels, aucune barrière efficace n'était opposée à leur retour dans l'avenir.

La première section fixe l'époque de la reprise des paiemens en espèces, les deux Chambres sont d'accord sur la nécessité de cette disposition.

La seconde section permet, si même elle n'encourage, les Banques insolvables à faire peser leur circulation, quel qu'en soit le montant, sur les Banques solvables, qu'elle force à s'en charger. Pendant la suspension, ces institutions peuvent porter l'émission de leurs billets presque jusqu'à l'infini; rien ne s'y oppose; rien ne le leur défend.

Et d'abord, cette section établit entre les Banques une différence. Cinq de ces institutions devront réduire la circulation, de dix pour cent par mois, jusqu'à ce qu'elle ait atteint une somme fixe. Voilà pour les Banques faibles, que l'on nomme ainsi non par rapport à ce qu'elles sont les seules faibles, mais parce qu'elles sont les plus faibles de toutes. Que prescrit le bill à l'égard des autres? "Que toutes les Banques de cet Etat, à l'exception des cinq désignées, devront payer toutes leurs obligations, en leurs propres billets ou en numéraire, à leur choix, jusqu'à la reprise des paiemens en espèces." La pénalité imposée à la violation de cette section est pour les cinq Banques faibles d'être mises à la disposition de l'avocat général, qui devra les poursuivre pour toute infraction à leur charte, antérieure à la promulgation de cet acte; pour les autres, il n'en existe pas. Ainsi se trouvent livrées les Banques solvables à la merci de celles qui ne le seraient pas. Ces dernières peuvent augmenter leur circulation sans contrôle jusqu'au [illegible], et en imposer alors le remboursement aux Banques solvables [illegible].

Ce n'est pas tout. Les banques, cinq exceptées, peuvent émettre des post notes, jusqu'au moment de la reprise, sans qu'aucune clause les oblige à les identifier, à les faire rentrer, ou même à les payer en espèces.

La troisième section défend aux banques des Négocians et du Gaz d'émettre aucune circulation avant la reprise générale. Pourquoi ces exceptions? Pourquoi ces distinctions entre les banques? On n'en trouve pas dans le projet de loi du Sénat; ses dispositions portent également sur tous; point de privilège, ni de faveur.

La quatrième section traite spécialement de la circulation, qui devra être représentée par un tiers en espèces et deux tiers en billets ou tout autre papier. Cette clause est [illegible] proviso, que tout directeur qui votera pour autoriser une émission de papier au delà du terme moyen [illegible] responsable de [illegible]. Tel est le recours offert aux créanciers de la banque, mais que deviennent-ils si la direction est insolvable? Où est la garantie offerte contre cinq ou six millions de dépôts? Peut-on même avancer que la circulation est protégée contre une crise? Dans un moment de gêne, faudrait-il croire que du papier à longues échéances pourra couvrir une forte circulation, dont le remboursement sera presque immédiat?

La cinquième section pourvoit au règlement des balances, à la fin de chaque mois, en espèces, ou en valeurs à la satisfaction de la banque créancière. Je supposerai, pour un instant, que l'[illegible] de cette clause, qu'une banque insolvable offre à la banque solvable qui est détenteur de ses billets, du papier de fantaisie, [illegible] en paiement ou en garantie. Choisissez, dit le débiteur; voici mon portefeuille. Le créancier se voit donc obligé de prendre des billets qu'il ne peut réaliser. Il refuse, en déclarant que la garantie n'en est pas une. Cependant aucun [illegible] ne s'opère; [illegible] et la circulation augmente rapidement; la reprise des paiemens arrive, et la banque solvable se trouve écrasée sous le poids de la circulation de la banque insolvable, qui entre en liquidation.

La huitième section pourvoit à la liquidation des banques qui ne pourront reprendre leurs paiemens en espèces à l'époque fixée, et dont la charte sera forfaite, en pénalité de la violation de la loi. Trois commissaires liquidateurs seront nommés, un par le Gouverneur, deux par la Cour, [illegible] pour la banque insolvable. Ainsi, dans le bureau de liquidation, qui devrait sa nomination à la Cour, ni les actionnaires, ni les détenteurs de billets ne seraient représentés. L'actif en entier de la banque serait placé entre les mains des commissaires et la garantie de leur gestion serait un cautionnement de $150,000 entre les mains du juge. Quelle somme, contre des millions!

Il est facile d'apprécier la différence énorme entre les commissaires-liquidateurs et le bureau de contrôle. D'un côté, par le projet du Sénat, les actionnaires, propriétaires [illegible], restent maîtres de leurs propriétés; tandis que les créanciers [illegible] éventuelle. [illegible] Fautil ajouter que la ruine d'une banque peut causer la ruine de toutes les autres! Les conséquences éventuelles de cette disposition sont faciles à apprécier.

Après avoir fait la critique raisonnée de quelques autres sections, l'orateur termine cette brillante improvisation [illegible] qu'il a donné [illegible] public.

Sur motion de M. Downs, le sénat rejette à l'unanimité les amendemens offerts par la chambre, et persiste dans l'adoption du projet de loi qu'il avait déjà adopté dans la séance du 12 de ce mois.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance de Jeudi 27 janvier.

Le secrétaire transmet à la Chambre le bill pour amender l'art. [illegible] du code de procédure et l'informe que le Sénat a rejeté les amendemens au bill des banques.

M. Walker présente un bill pour prohiber l'émission de billets au-dessous de cinq piastres, en assignant à cette disposition [illegible] pour point de départ.

M. Hiriart présente une résolution, fixant, d'après la charte de la Banque des Citoyens, le lundi 31 janvier pour l'élection des directeurs de cette institution par la législature.

Sur motion de M. Walker, le Sénat prend en considération un bill sur les cimetières publics. Ce bill qui consacre à perpétuité la destination des cimetières et les exempte de saisies et autres procédures légales, est incorporé dans un acte de même nature, relatif à l'Eglise de St. Patrick; il subit trois lectures et est adopté.

Sur motion de M. Downs, le Sénat prend en considération le bill pour expliquer l'acte qui décrète la convocation d'une convention.

M. Downs démontre en peu de mots la nécessité du bill. En vertu de la constitution de l'Etat, les noms des votans pour ou contre la convention doivent être enrégistrés.—Cette clause, copiée dans la constitution du Kentucky n'offre aucun inconvénient dans cet état, où les votes sont donnés de vive voix; mais l'exécution en est difficile en Louisiane où les votes sont donnés au scrutin. Le mode proposé concilie tout, puisque chaque citoyen peut en donnant son vote, déclarer s'il le donne pour ou contre la convention, sans pour cela faire voir le nom du candidat pour lequel il vote.

Sur motion de M. Davidson, le Sénat amende la seconde section, en prescrivant à chaque votant de faire voir la partie de son vote qui concerne la convention, afin de faire enrégistrer son nom. Le bill, ainsi amendé, est adopté. Le secrétaire est chargé de le transmettre à la Chambre.

Sur motion de M. Sparrow, le Sénat adopte à l'unanimité les résolutions sur les relations de l'Union avec la Grande-Bretagne.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance de Vendredi, 28 janvier.

Le secrétaire transmet à la Chambre plusieurs bills apportés dans la séance d'hier.

Sur motion de M. Hoa, le Sénat prend en considération le message de la Chambre demandant la nomination d'un comité de conférence sur la question des Banques.

M. Hoa propose de concourir à la nomination du comité de conférence, et comme la Chambre a procédé au scrutin à l'élection des cinq membres qui le composent de sa part, il pense que le Sénat préférera ce mode, qui placera les trois membres qu'il doit y envoyer sur le pied d'une égalité complète.

La question, mise aux voix, est décidée dans l'affirmative, et le Sénat élit au premier tour de scrutin, MM. Hoa, Downs et Walker, pour le représenter dans le comité.

Le secrétaire est chargé d'en informer la Chambre.

M. Hiriart, au nom d'un comité spécial, présente un bill pour incorporer l'Académie d'Iberville.

M. Walker, au nom du comité des affaires non terminées, présente un bill relatif au jury de police de la paroisse Jefferson.

Sur motion de M. Downs, le Sénat accorde aux membres du comité de conférence la permission de siéger pendant la séance.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance de Samedi, 29 janvier.

Le Sénat est assemblé pour recevoir le rapport du comité de conférence sur la question des banques.

M. Armant, au nom du comité d'enrôlement, rapporte plusieurs bills comme dûment enrôlés.

M. Hoa, au nom du comité de conférence, présente le rapport de la majorité. Le bill primitif du Sénat, avec quelques amendemens et quelques sections additionnelles, prises du bill de la Chambre, a été adopté. En soumettant au Sénat le procès verbal des séances du comité, il demande qu'il lui soit permis de se réunir de nouveau pour s'entendre sur un projet de loi séparé, relatif à la liquidation des banques et que ses instructions lui faisaient un devoir de rapporter.

Lecture est donnée du rapport et du bill, avec les additions et amendemens.

M. Hoa demande l'adoption du rapport.

M. Armant déclare qu'il votera en faveur du rapport, quoiqu'il désapprouve certaines dispositions du bill, mais il est convaincu de l'impérieuse nécessité d'adopter quelque mesure.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Sur motion de M. Hoa, l'impression du rapport en anglais est ordonnée pour lundi 31 janvier, dans la gazette d'Etat; et si ce journal ne pouvait y donner accès, le secrétaire est autorisé à le faire publier par tout autre journal de la ville.

Sur motion de M. Hoa, le Sénat ordonne l'impression à 500 exemplaires, en français et en anglais, du procès verbal des séances du comité, avec les appels nominaux; du rapport, lorsque la Chambre en aura disposé et du bill, lorsqu'il sera devenu la loi de l'Etat.

M. Hiriart propose l'adoption de la résolution pour fixer à lundi, 31 janvier, l'élection des directeurs de la Banque des Citoyens par la Législature.

Sur motion de M. Walker, cette résolution est déposée sur le bureau, sujette à l'appel du Sénat.

Sur motion de M. Hoa, et après quelques débats, l'élection de l'imprimeur de l'Etat est fixée à lundi, 31 janvier, à 2 heures P. M.

Le Sénat s'ajourne à lundi.

☞ On trouvera des séances officielles de la Législature à la 4me page.

INTERIEUR.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 18 janvier 1842.

SENAT.—Présentation de pétitions, mémoires et réclamations au sujet de la loi sur les faillites, la plupart demandant la mise en opération de la loi, d'autres intervenant pour le rappel. Tous référés au comité judiciaire.

M. Morehead, en présentant un mémoire signé de plusieurs habitans de New York, contre le rappel de la loi sur les banqueroutes, en a pris occasion pour expliquer sa situation. Celle de son collègue, M. Clay est bien différente. M. Clay se doit à l'Union entière: lui, M. Morehead, se doit avant tout à l'Etat qu'il représente au Sénat. En conséquence, il se croit tenu, aussitôt que la question sera mise aux voix, de voter en faveur du rappel, afin de répondre aux désirs de ses constituans.

20 janvier 1842.

SENAT.—Mémoires, pétitions et réclamations au sujet de la loi sur les faillites.

M. Preston, en présentant un de ces mémoires signé de divers habitans de Philadelphie, en a pris occasion pour se déclarer en faveur du rappel de la loi.

M. Evans a demandé que le Sénat se constituât en comité général, et poursuivît l'examen commencé la veille, des amendemens proposés par le comité des finances au bill de la chambre, qui autorise une émission de bons du trésor, pour une valeur de cinq millions, afin de faire face aux besoins tous les jours croissants du gouvernement. La question à débattre est celle de la suppression du proviso qui considère cette émission comme une partie de l'emprunt autorisé lors de la dernière session extraordinaire.

M. Woodbury s'est opposé à la suppression.

M. Calhoun s'est rallié à M. Woodbury et soutenu son opinion.

MM. Evans et Rives ont soutenu la motion.

La discussion s'est engagée entre MM. Evans, Rives, et Woodbury, Calhoun et King.

M. Buchanan, bien qu'opposé en principe à l'émission de bons du trésor, s'est déclaré prêt à voter en faveur du bill primitif, tel qu'il a été formulé à la chambre, mais, dans le cas où on lui ferait subir les amendemens proposés, il donnerait un vote contraire.

M. Preston, votera pour l'amendement; mais quand le bill serait mis définitivement aux voix, il voterait contre, car il préfère un emprunt à une émission de bons du trésor.

Les voix étant recueillies, la motion est adoptée par 25 oui contre 21 non.

Après quelques débats de peu d'importance, le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Botts désirerait savoir quand sera présenté le rapport relatif au bill de l'échiquier.

M. Cushing, le chef du comité sur la circulation, a répondu que le comité se réunissait trois fois par semaine, et que le rapport serait présenté aussitôt qu'il serait terminé.

L'orateur a présenté un message du président transmettant à la chambre, en réponse aux résolutions introduites il y a quelques jours, toutes les informations relatives à la prise des citoyens américains engagés dans l'expédition de Santa-Fé. Le message a été renvoyé au comité sur les relations étrangères.

Peu après la chambre s'est ajournée.

WASHINGTON.—Voici quelques détails assez curieux que nous puisons dans une correspondance particulière de Washington: "Le Secrétaire d'Etat entraîne à sa suite presque tous les Représentans de la Nouvelle Angleterre; le projet d'Echiquier aura donc, grâce à lui, bon nombre de voix dans les deux chambres du Congrès. Pour le récompenser de ses services les amis du *Dictateur* s'occupent à le tuer politiquement et socialement parlant.

"Le Président se considère comme l'idole du peuple. Au nouvel an dernier, le concours des Citoyens à la maison blanche était plus considérable qu'on ne l'avait jamais vu: "Eh! bien, disait le Président, j'ai plus de partisans qu'aucun de mes illustres prédécesseurs." MM. Crittenden et Granger prétendent que c'est là une illusion, une faiblesse de sa part. Le temps montrera de quel côté se trouve la vérité."

BIDDLE & CIE.—L'examen pardevant le Recorder de Philadelphie des charges portées contre MM. Nicholas Biddle, Samuel Jaudon, Thomas Dunlap, Joseph Cowperthwaite et Johns Andrews, a été terminé le 16 courant: les inculpés ont été tenus de fournir caution pour la somme de $10,000 chacun, comme garant de leur comparution ultérieure à la cour des sessions générales.

—Samuel P. Sackett, l'assassin d'un respectable citoyen de Natchitoches, vient de subir le châtiment qu'il a mérité. La corde a mis fin à ses jours.

Il a été reçu à Charleston, du département de la marine, l'ordre d'armer et d'approvisionner immédiatement le navire de guerre américain *Columbus*, et de le tenir en état de prendre la mer.

Les débats dans l'affaire de J. C. Colt, le meurtrier présumé de S. Adams, ont été ouverts à New-York, le 17 de ce mois, et ajournés au 19, à cause de l'absence de plusieurs témoins.

NAVIGATION.—On lit dans un des derniers numéros de l'*Express de New-York*: "Les relevés annuels du commerce de notre pays révèlent un fait assez étrange: Le nombre des vaisseaux employés au commerce étranger va sans cesse en diminuant; ainsi avec une population qui est presque le double de celle que nous avions il y a vingt ans, nous avons un moins grand nombre de vaisseaux que nous n'en avions alors. Ceci vient en grande partie de la loi de réciprocité dont les effets sont ruineux pour notre pays. Nous laissons ainsi l'avantage aux puissances européennes. Un navire suédois, par exemple, dont l'équipage est payé 8 piastres par mois et le capitaine 20 environ, est mis sur le même pied que nos navires dont les marins reçoivent $15 par mois. Il en est de même des navires hollandais. L'effet d'une pareille réciprocité est de faire prendre la place de nos vaisseaux à ceux des nations étrangères. La concurrence de l'Angleterre est moins redoutable à cause des droits différentiels dont elle frappe la plupart de nos produits; et cependant nos vaisseaux ne sont guère occupés qu'à transporter du coton; aucun autre de nos produits n'est transporté en Angleterre par des batimens américains. Quant à la Suède, au Danemarck et à quelques autres états secondaires de l'Europe, l'avantage est tout-à-fait de leur côté et la réciprocité que nous leur accordons, n'est au résultat qu'une pure générosité de notre part pour laquelle nous ne recevons aucun équivalent.

Tribus indiennes.—Il y a maintenant quarante-cinq tribus indiennes répandues dans l'immense territoire situé à l'Ouest du Missisipi. Le chiffre total des Indiens composant ces tribus est de 236,799. Il y a, semées çà et là dans le cœur même de l'Union, neuf tribus, formées de 62,013 Indiens, mais elles s'en vont graduellement. Le contact de l'homme civilisé tue l'homme sauvage. Le nombre total des Indiens habitant l'Union même, ou les territoires que leur a abandonné l'Union, est de 393,595.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.—Le paquebot Médiator arrivé le 16 courant à New York a apporté des nouvelles d'Angleterre qui vont jusqu'au 9 décembre. Ces nouvelles sont de 9 jours moins récentes que celles que nous avons reçues par le Forth; aussi ne trouvons nous que fort peu de chose à y glaner.

Beaumont Smith, accusé d'être l'auteur des billets faux de l'Echiquier a comparu devant la cour centrale criminelle et a été condamné à la déportation perpétuelle. Smith a été deux fois marié. Sa seconde femme à laquelle il n'est uni que depuis quelques mois est une femme fort élégante et fort accomplie, veuve en premières noces d'un ministre de l'Eglise Anglicane. Avant la découverte des fraudes dont il s'est rendu coupable, Smith était fort estimé de tous ceux qui le connaissaient. Au moment même où l'on s'aperçut pour la première fois qu'il existait de faux billets on n'eut pas le moindre soupçon sur lui et M. Maule solliciteur du trésor, après une investigation partielle, vint à lui en lui disant: "Une mine va se découvrir Smith; mais par bonheur ni vous ni moi n'y sommes intéressés." Jusqu'au moment où il se décida à faire des aveux il conserva un calme extraordinaire; deux jours avant que l'on connut sa complicité dans l'affaire, un de ses amis intimes lui demanda ce que signifiaient les rumeurs qui couraient sur les fraudes commises dans les bureau de l'Echiquier, il répondit avec une indifférence fort bien jouée: "Nous ne parlons jamais de ces choses là!"

FRANCE.—Tout était parfaitement tranquille à Paris dans les premiers jours de décembre. Seulement les journaux ministériels assuraient qu'une conspiration fort étendue pour attaquer la résidence de la famille Royale avait été découverte et arrêtée. Ce sont là de ces histoires qu'ils inventent assez volontiers.

CHINE.—On a reçu à New York des nouvelles directes de la Chine par le brick suédois Albion, qui a quitté Macao le 17 septembre. Les forces maritimes de l'Angleterre par suite de quelques mouvements hostiles de la part des Chinois, ont détruit plusieurs villages situés sur les bords de la rivière de Canton. Les Chinois n'ont présenté aucune résistance. Cette attaque a singulièrement effrayé la population de Canton qui appercevait de loin la fumée des villages incendiés, et qui entendait le bruit du canon; aussi un grand nombre d'habitans se sont-ils empressés de s'enfuir. Ils craignaient de voir les Anglais recommencer leurs attaques contre la ville. L'expédition qui a marché vers le nord, s'est emparée dit-on de Amoy qui est, à ce qu'il paraît, une place extrêmement forte suivant les Chinois et qui contenait une grande quantité d'approvisionnemens maritimes et militaires. Cette place est encore à 1200 milles de Pekin. On dit aussi que l'Ile de Chusan a été reprise.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

CONVOCATION IMPORTANTE!

☞ Les membres du barreau de la Nouvelle Orléans et des autres parties de l'Etat, sont convoqués à une assemblée qui aura lieu à la Cour de Cité, lundi prochain, 31 janvier, à 9 heures précises du matin, afin de pétitionner la Législature à l'effet d'obtenir une cour d'appel en matière criminelle.
25 jan PLUSIEURS MEMBRES DU BARREAU.

DERNIERES DATES.

New-York	jan 17	Londres	déc 16
Boston	jan 16	Liverpool	déc 13
Philadelphie	jan 19	Paris	déc 11
Washington	jan 19	Havre	déc 14
Baltimore	jan 19	Bordeaux	nov 24
Charleston	jan 23	Madrid	déc 4
Vera Cruz	déc 16	Cadix	nov 10
Tampico	déc 16	Havane	jan 20
Mexico	nov 29	Houston	jan 12

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Nav Shakspeare, Miner, New York, — J E Woodruff
Nav Pharsalia, Windsor, Boston, — J. A Merritt
Nav Norfolk, Snow, Boston, — J. A Merritt
Nav Wm Tell, Bigot, Havre, — Larue & Prevost
Nav Middlesex, Dean, Boston, — J A Merritt
Nav Ohio, Lyons, Liverpool, — S & J P Whitney
Barque Stentor, Thorn, Hull, — F de Lizardi & Co
Barque Bashaw, Howes, Boston, — Harrod & Darling
Brigantin Standard, Darrell, Barbades et un marché. — Hamilton & Co.
Brick Vandalia, Wall, New York — G Bedford & Beck
Brick Hope, Revans, Charleston, — J B Bailey
Brick Christiana, Ballard, New York — Bridge & Bro
Goel Only Daughter, Weedon, Savannah. — J B Bailey
Goel Comet, Miner, Apalachicola — Rogers & Hallam
Goel Judge Hitchcock, Hathaway, Mobile, — capitaine
Goel Hero, Shannon, Apalachicola, — capitaine
Goel Sarah, Barrows, Mobile — Fosdick & Bro
Goel Octavia, Churchill, Apalachicola — Rogers & Hallam

ARRIVES.

Bateau de remorque Phœnix, Annable, des passes—ayant remorqué les navires John Holland et Bowditch, et conduit en rade le navire Moguntiecook et le brick Omar.
Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes, ayant conduit en rade le goel Export.
Nav Maguntiecook, Maya, en 21 jours de Camden, à S & J P Whitney.
Brick Omar, Snow, en 50 jours de Madeire, à Geo. Green & Brother.
Goel Vigilant, Clark, de Tobasco, à J Wm Zacharie & Co
Goel Export, Gardner, de Vermillon Bay.
Steamer De Soto, Dalman, Alexandria & Natchitoches.
" Fusilier, Thomasson, Lafourche
" Edward Shippen, Russell, Louisville.
" President, Eckhart, St. Louis.
" North Alabama, Grice, Rodney et Natchez.
" South Western, Cheetham, de Foot of Red River Raft.
" Gov. Morehead, Rudd, Arkansas.
" Bogue Homa, Wilson, Minden.
" Arkansas, Pennywick, Fort Smith.
" Winchester, Campbell, Cincinnati.
" Daniel Webster, Carr, de Mills Point
" Nashville, Miller, Nashville.
" Genl. Pike, Ross, de Cincinnati.
" Comodore, Ellis, de Cincinnati.
" Gov. Yell, Verhois, Baton Rouge.
" Persian, Hart, Bayou Sara.
" Colorado, Streck, Lafourche.
" Champion, Carsen, Mobile.
" Star, Brewer, Shreveport
" T. Salmond, Red River.

MEMORANDA.

Le steamer North Alabama a touché à Natchez le navire Hannah Sprague, ayant un chargement de 1300 balles de coton et a aussi conduit le navire Tyrian, de la Pointe Coupée, ayant à bord 1900 balles coton.
Le steamer Commodore a quitté Cincinnati le 12 courant. Nous apprenons par ce bateau que la rivière baissait rapidement et que le temps était très froid à Cincinnati.
Expédié à Philadelphie, le 18 janvier pour ce port, brick Delaware, Horner.

LE docteur Thomas allant faire un voyage en Europe, prie les personnes auxquelles il doit de se présenter immédiatement pour être payées et celles qui lui doivent de vouloir bien le solder.
Il recommande à ses amis et clients M. le docteur Barbe, qui prend le logement qu'il occupait dans sa maison encoignure des rues Royale et Place Antoine, et M. le docteur Balser demeurant encoignure Royale et Dumaine.
21 jan—3

DOUBLONS Espagnol et Patriotes, à vendre par M. HOLLANDER, 42, Camp. 31 j

ESPECES, à vendre par M. HOLLANDER, 42, Camp. 31 j

ON a besoin de billets de Banque de l'Alabama, s'adresser à M. HOLLANDER, 42, rue du Camp. 31 jan

UN certificat de Dépôt de la Banque de Cincinnati, pour $461, à vendre par F N RICULFI, 58, Royale. 31 jan—3

CIGARES de la Havane des meilleures fabriques, un assortiment, à vendre par F N RICULFI, 58, Royale. 31 jan—3

400 caisses sucre blanc et brun de la Havane. 300 sacs de café. 30 barils amandes cassées. 40 sacs do en coques. à vendre par P N RICULFI, 58, Royale. 31 jan

RIZ de Charleston en magasin, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

SUCRE de la Havane.—30 caisses blanc, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

CIGARES de la Havane.—Un assortiment complet de Regalias, Canones, Vegeneras, Panetelas, constamment en mains, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

GENIEVRE de Hollande.—8 pipes à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

EAU DE VIE de Champagne et de Cognac, en barils, à vendre par B. VALLS, 35 Gravier. 31 jan.

VINS, Hock, Madère, Porto, Sherry, Port Mahon; St Vincent, et vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan.

AMANDES douces et amères écossées, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

WHISKEY de Monongahela, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan.

CAFE de la Havane et de la Guayra, à vendre par SCHMIDT & Co. 31 jan

ESPECES, à vendre par SCHMIDT & Co. 31 jan

FARINE de Maïs—15 boisseaux en magasin, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 31 j

CHARBON—6 boucauts anglais de Cannel, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97, Camp. 31 j

SAINDOUX—Bœuf sec, Porc, à vendre par C. C. SACKETT & Co, 36, Poydras. 21 jan

BEURRE—40 barillets de l'Ouest à vendre par CHS. C SACKETT & Co, 36, rue Poydras. 21 jan

AMIDON—50 caisses en magasin, à vendre par C. C. SACKETT & Co, 36, Poydras. 21 jan

TRAITES sur New York, à courte vue, à vendre par C C SACKETT & Co, 36, Poydras. 31 j

HABILLEMENTS—200 caisses d'habillements de saison reçus par les derniers arrivages, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 j

CHAUSSURES.—300 caisses bottes, souliers et brodequins, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 jan

PARAPLUIES—en soie rouge de Mantoue, de 28, 30 32 et 34 pouces, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 jan

PARASOLS—25 caisses parasols assortis en grandeurs et couleurs, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 jan

FLANELLE—10 balles flanelle blanche, 7/8, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 jan

COTONNADE—15 caisses forte cotonnade, dessins assortis, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 jan

CLOUS—900 barils excellents clous de fer de Suède, manufacturés à Boston, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 31 j

TRAITES sur New-York, à vendre par N. D CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 31 jan

TRAITES sur New-York à 30 et 60 jours de vue, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Royale 31 janv

CAFE de Rio de qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane 31 janv

CAFE de Rio et de St. Domingue à vendre par G. GREEN & BROTH, 82, Gravier 31 jv

CARGAISON DE MALAGA.—Les soussignés offrent à vendre la cargaison du brick Oway, dernièrement arrivé, consistant en caisses 1/2 et 1/4 do. raisins secs, figues en tambours et paniers, 300 caisses citrons et vins secs et doux. GEORGE GREEN & BROTHER, 82, Gravier 31 janv

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER, 82, Gravier 31 janv

POIVRE de Sumatra à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER, 82, Douane 31 janv

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 31 jan

CAFE de la Havane et de Rio, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co. 2, rue des Magasins. 31 jan

CIGARES de la Havane et Principes des meilleures marques, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 31 jan

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles des meilleurs manufactures, et garantis des polices doubles, [illegible] chasse, sacs à plomb, [illegible] poudrières, carnassières, capsules anglaises [illegible]. Aussi carabines bien connues de Bartlett à vendre à bas prix par HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 13j

PIECES de 10 cents, à vendre par M HOLLANDER, 42, Camp. 30 d

☞ Des avances libérales compiant seront faites sur des sucres, mélasses, café, sel, maquereaux, et autres marchandises consignées à Kennett, White & Co. à St. Louis. Luther M. Kennett de la maison peut être vu au comptoir de JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 31 jan

☞ MM. Dexter, D. Dickey, Wm. Florence, Foytel & Perret, J. B. Zimmerman consignataires par le navire Fairfield de New-York, et aussi les propriétaires de 3 caisses marquées L dans un diamant, N M dans un diamant sont invités à faire connaître leur résidence au commis de déchargement sur la Levée vis-à-vis le marché aux légumes, faute de quoi leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais. J. W. STANTON & Co. 36, Poydras. 28 jan

☞ Le navire LOUISA, capitaine Mulford, de New-York, est maintenant en déchargement vis à vis l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. JAMES E WOODRUFF, Agent, 70 Camp. 28 jan

☞ Le navire FAIRFIELD, capt. Wilson, de New-York est maintenant en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. J. W. STANTON & Co 36 Poydras. 28 janv

CHAPEAUX de Panama—Une facture assortie, dernièrement reçus et à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 52, rue Bienville. 31 jan

CAFE de la Guayra—150 sacs actuellement en débarquement à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville. 31 jan

FERBLANC en feuilles—300 caisses marque de Pontpool, 1/2x, à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville. 31 jan

PEAUX de Chevreuil—2 caisses préparées dernièrement reçues et à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville. 31 jan

TOILE et Corde d'Emballage de Kentucky—Constamment à vendre en lots au gré des acheteurs par F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville. 31 jan

EN magasin et à vendre par le soussigné: 9000 boîtes Sardines à l'huile; 500 do petits pois do A. MOLIER, 90, St. Louis. 31 jan

CHANGE sur la Havane, à vendre par J. N. RICULFI & Co. 58, rue Royale. 31 jan

SUCRE—10 caisses brut de la Havane, à vendre par J. ROBERT & Co. 3, Magasins. 31 jan

SEL—1300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, rue du Camp 31 janv

SAVON—10 caisses brun no. 1 de Boston, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66 Camp. 31jan

BŒUF—300 barils bœuf prime à vendre par FOSDICK & BROTHER, 63 Camp. 31jan

AVIS AUX AMATEURS D'ORTICULTURE.

LE soussigné, jardinier fleuriste, pépiniériste, membre de la *Société d'Orticulture de Paris*, a l'honneur d'informer le public de son arrivée de France, avec un bel assortiment de plantes, telles que:
Camelias, Rododendrons;
Pivoines, Illicium;
Arbres fruitiers, Rosiers;
Oignons à fleurs, Bulbes;
Graines de toutes espèces, qu'il vendra à très prix modérés. PRE. AMILL
Magasin de madame Lefebvre, encoignure des rues Chartres et Conti. 31 jan—3

ARBRES FRUITIERS.—Pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers et abricotiers des belles espèces, arrivés par le May Flower, à vendre—un beau fusil Lefauchaux, canon de Paris; l'œuvre complète de Voltaire en 76 volumes, divers objets meubles et porcelaines. Vieille-Levée, 1-8, chez Mr. Duhamel. 31 jan—1

AUX TAILLEURS—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes convenables pour les tailleurs, savoir: Draps bleus, noirs, gris et verts; satinets bleus, noirs et de couleur de fantaisie, doublures rouges et grises, canesas des Nos 1 à 7, serge, soie noire de tous les prix, de fil de coton et de couleur, soie noire à coudre, soie supérieur patente de Marshall, boutons figurés, soie noire et blanche, de corne, blancs pour pantalons, de toutes les qualités, velours noir soie et coton. Ensemble d'autres articles convenables pour tailleurs, à vendre à bas prix pour du comptant par PEET & NORTH, 13, Chartres 31 janv

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le premier prix d'accouchement et reçue de nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Royale et Orléans; pas les pressaires pour les affections de la matrice, saigne et vaccine. Elle ose espérer par un traitement méthodique [illegible] de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
22 déc—1 an.

$20 DE RECOMPENSE.
Parti marron vers le 15 du courant, JOHN, alias JOHN CUNNINGHAM. Il est presque noir, âgé d'environ 26 ans, taille 5 pieds 8 pouces, il a perdu deux de ses dents supérieures de devant et une partie de l'un de ses petits doigts, il parle français et anglais et se dit cuisinier. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera [illegible] dans une des prisons de la ville.
31 janv—1m GEO. A. BOTH

SEL—2000 sacs gros de Liverpool, à bord d'un navire à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier. 29 jan

CAFE—1000 sacs 1re qualité de Rio; 20 do de la Havane, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier. 29 jan

TOILE, Corde et Ficelle d'Emballage—500 pièces et rouleaux du Kentucky et du Missouri, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier. 29 jan

FARINE—1000 barils farine, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier. 29 jan

BEURRE de Goshen, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas. 29 jan

POIVRE et Calemoulu, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

POIS BLANC, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

MORUE en caisses et en boucauts, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

MARCHANDISES sèches, Chapeaux et Linge fait, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

PAPIER de toutes qualités, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

CHOCOLAT doux, à vendre par THAYER & CUSHING, 67, rue Tchoupitoulas. 29 jan

DIVERSES—40 barils maquereaux No. 1, 17 do No. 2, 1500 sacs sel, 120 tonneaux charbon; 70 barils huile de tanneurs, à vendre par S & J P WHITNEY. 29 jan

BOTTES, Souliers et Brodequins—67 caisses en débarquement du navire Columbus, comprenant un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par A F DUNBAR, 18. Douane.

MARCHANDISES nouvelles—1 caisse merinos français, 1 caisse mousselines jaconats, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 29 janv

CHAMPAGNE &c.—100 paniers Champagne, 50 à 60 gues, 125 1/2 barriques vin blanc, 50 caisses do à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

PIERRES DE CHAUX—Cargaison de la barque Clermont, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 19 jan

POISSONS SALES—250 barils harengs, 50 1/2 barils Thon mariné, 20 barils do, en débarquement du la barque Clermont, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 19 jan

SUCRE de la raffinerie de Boston, en pains et autres, constamment en mains et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, Agents pour la vente à la N. O. 29 jan

CHARRUES—30 charrues de manufacture nouvelle, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, Agents pour la vente à la N. O. 29 jan

PELLES—30 douzaines, à vendre à bas prix par NORCROSS & FOSDICK, Agents pour la vente à la N. O. 29 jan

PORC—150 barils prime et MO., à vendre par M A ROBITAILLE, 77 Commerce. 29 jan

SAINDOUX—60 barils prime à vendre par M A ROBITAILLE, 77 Commerce. 29 jan

AVOINE—1000 sacs en magasin à vendre par M A ROBITAILLE, 77 Commerce. 29 jan

DIVERSES—10 barils maquereaux no. 1, 10 do no 2, 1500 sacs sel, 120 tonneaux charbon, 70 barils huile de tanneurs, à vendre par S & J P WHITNEY. 29 jan

SARDINES et petits pois—800 boîtes sardines, 500 do petits pois, à vendre par le soussigné AUGTE MOLIER, 90 rue St. Louis 29 jan

SALAISONS ASSORTIES—100 caisses salaisons assorties, anchois, olives, &c à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 29 jan

DIVERSES—100 caisses blancs de baleine de New Bedford; 8000 gallons huile de baleine; 150 barils do de tanneurs; 400 feuilles cuivre pour chaudronniers assorties; 10 caisses de 10 livres zinc; 150 barils plomb de chasse du Missouri, numéros assortis; 40 do plomb en barre; 1000 boisseaux maïs, à vendre par WALTON & COCKAYNE. 26 et 29 Nouvelle Levée. 29 jan

AVIS—En débarquement du brick Susan, de la Havane, et à vendre à la pharmacie du soussigné, les articles suivans:
Miel blanc 1ère, qualité,
Sirop de calebasse do
Chocolat de santé do
Do à la vanille do
Manaju contre le tétanos &c, &c,
A. A. PEYCHAUD, No. 123, rue Royale 28 janv—3

HUILE, Chandelles, et Savon—Nous avons reçu en consignations et nous offrons à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets endossés—2000 gallons huile d'hiver très blanche et garantie pressée froid, 2600 do pure d'automne, 1600 do elephant de mer garantie pressée froid, 400 caisses blanc de baleine de différentes marques supérieures, grosseurs assorties et garanties convenables pour le pays, 150 do chandelles de suif moulées grosseurs assorties marque de Boston et de New-York, faites de suif blanc, 800 do savon de Boston et de Cincinnati, différentes marques et qualités. Nous garantissons les marchandises ci dessus d'excellentes qualités.
29 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

VVE. ROUMAGE offre à vendre: Eaux de vie, 4me et 1ère preuve, parmi lesquelles il s'en trouve de très vieilles, des marques Lecoq, Castillon jr. et J. J. Dupuy. Huiles d'olives superfine, vins rouges et blancs en caisses de 12, 24 1-2 belles, vin de champagne 1er choix, liqueurs assorties, ficelle d'emballage, absynthe 6e preuve, fruits conservés dans leur jus, cerises à l'eau de vie, pruneaux par caisses de 24 pains, figues conservées, bouchons pour belles, par sacs de 1000; 200 demi boîtes ceps à l'huile, lignes et cordages assortis par boucauts et balles, &c. &c. 25 jan

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché pour du comptant:
Veaux cirés et vernis, maroquins noir et en couleur, peaux de moutons, imprimées, tiges de bottes, avant-pieds, peaux de vache cirées, châles cachemire, du tartans do en soie couleur et noir, bas de soie noirs et blancs, do fil de fil, gants soie, do filoselle, do à filets, soie à coudre, un grand assortiment de cravates satin noir et en couleur, bretelles en soie, gants assortis pour tailleurs, boutons, rubans pour souliers, parfumerie assortie, eau de Cologne, chemises en couleur, chapeaux en soie pour hommes, tapis pour tables et de pianos, pistolets de combat de Lepage, boîtes à musique, argenteries, bijouterie fine, verres à montres, verrerie assortie, &c. &c. &c.
19 j CASTAING & LOMBARD, 53, rue Conti.

MADAME VEUVE LOMBARD de retour de France désirant rester seule chargée de ses affaires, annule tous pouvoirs par elle transmis jusqu'à cette date.
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1842.
21 janv—3f en 10 j

A LOUER en totalité ou en partie le magasin situé rue du Camp No. 99. Pour les conditions qui seront très modérées, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp. 31 j

A LOUER—Le Magasin déjà bien connu pour marchandises sèches, situé encoignure St. Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, au No. 41, rue de Chartres, à V. & O. VIGNAUD. 28 jan

MAGASIN A LOUER—Le magasin rue Royale, No. 79, sera loué à des conditions raisonnables, s'adresser immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou de nouveautés.
28 jan—6 JARVIS & ANDREWS.

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchands. S'adresser W. T. RAYNAL, Secrétaire. 8 nov—8f

A MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.
Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4 jan—1m

VINS français de nouvelle importation de 36 à 1816 caisse, Chateau Margaux 1834, Latour, Leoville, St. Julien, Sauterne &c. &c. à vendre en magasin par E. & J. T. PRESCOTT, 14, Canal 26 janv

VENTES DE SHERIF.

S. S. Turner, exécuteur testamentaire de Wm. F. Jones vs. Wm. Lockwood.

COUR DE DISTRICT—No. 20,467—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, cinq mars 1842, à midi:

Un certain Lot de Terre désigné par le no. un, situé au faubourg Saulet, faisant partie du lot no. sept, de l'îlet no. dix huit, mesurant vingt sept pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Baltimore, entre les rues Magasins et Constance, les mêmes dimensions dans le fond, sur cent soixante quinze pieds dix pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise; ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent. Le tout d'après le croquis d'un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer de la Seconde Municipalité, et annexé à un acte passé pardevant Amedée Ducatel, notaire public, daté le dix-sept décembre mil huit cent quarante.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. J. L. THIELEN,
21 jan Shérif de la Cour de District.

No. 14,502—G. R. Stringer vs. ses créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—29 janvier 1842—La cession des biens étant acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu le 14 de février prochain, en l'office de David Mc Coy, notaire public, à l'effet de prendre en considération les affaires de l'insolvable, et en même temps toutes procédures contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 29 janvier 1842.
31 jan—3ou10j ARMAND PITOT, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District judiciaire—Samedi 29 janvier 1842—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—No. 16,862. Ferguson et Cotte contre leurs créanciers, sur motion de J. P. Benjamin, avocat de Henry D. Richardson, syndic des créanciers des insolvables et sur l'enrégistrement du tableau de distribution final et amendé dans cette affaire. Il est ordonné par la Cour que les créanciers des insolvables et toutes personnes intéressées, aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, les motifs pourquels le dit tableau de distribution ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués conformément à la loi.
Extrait des Minutes.
[Signé] W. F. WAGNER,
31 jan—3f en 10j Député Greffier.

AVIS—Une récompense libérale sera donnée à quiconque trouvera ou retirera des eaux du fleuve le corps de M. Le Hec, qui s'est noyé dans l'après-midi du 26 courant. Il était vêtu d'un gros gilet de laine gris mouchetée.
Adresser les informations à MM. Julien Maury et Le Hec, fils, encoignure Bourgogne et Hôpital. 29 janv—2

SIROP PECTORAL de Nafé d'Arabie—Reçu et à vendre à la Pharmacie de P. CUSACHS, coin des rues Condé et St. Philippe. 29 jan—3

TRAITES sur Londres, à vendre par CLASON & VLES, 47 Chartres. 29 jan

TRAITES sur New York, à vendre par CLASON & VLES, 47 Chartres.

TRAITES sur la Havane à vendre par R GRONINO & Co. 29 j

PORC et Saindoux en bon ordre, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

CORDE d'emballage—260 rouleaux en bon ordre, à vendre à bas prix pour clore une facture, par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

FICELLE—300 balles, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras 29 jan

LIQUEURS du pays de différentes descriptions, à vendre à bas prix, par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

BEURRE de Goshen—50 frequins de choix, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

TABAC—8 boucauts en feuille, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

HUILE—10 barriques d'hiver, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

HARICOTS—25 barils, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras. 29 jan

BOTTES, Souliers et Brodequins—50 caisses actuellement en débarquement du navire Columbus, à vendre par FROST & Co, 8, Canal. 29 jan

CHAPEAUX—65 caisses pour hommes et enfans, actuellement en débarquement du navire Saratoga, à vendre par FROST & Co, 8, Canal. 29 jan

PAPIER à enveloppe 1000 rames, à vendre par FROST & Co, 8, Canal. 23 jan

FLANELLE—10 balles blanche, à vendre par FROST & Co, 8 Canal. 29 jan

CUIVRE pour chaudronnier et en feuilles de différente grandeurs, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp 26 janv

POIVRE—500 sacs poivre de Sumatra, à vendre par WM FROST & Co, 28, Vieille Levée. 26 jan

CAFE—400 sacs Rio et St. Domingue, à vendre par WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 26 jan

HUILE de Baleine—6000 gallons, à vendre par WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 26 jan

BLANC de Baleine—1000 caisses, à vendre par WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 26 jan

VIN de Sherry en 1/2 pipes et 1/4 de barriques, à vendre par WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée. 26 jan

HUILE et Blanc de Baleine de différentes marques de choix, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 26 jan

SAVON—1150 caisses différentes marques, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 26 jan

THE de différentes descriptions, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 26 jan

MAQUEREAUX, Morue et Harengs—220 caisses, barils et tambours, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 26 jan

CHANGE sur Baltimore à vendre par W C WHITRIDGE, 76 Magasins. 25 j

BARRIQUES à mélasse—15 jeux à vendre par W C WHITRIDGE, 76 Magasins. 25 j

CHANGE sur Boston à 60 jours de vue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 83 Magasins. 25 j

RIZ—100 barriques arrivant par le brick Francis Ashby, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 83 Magasins. 25 j

BEURRE—80 barrillets prime de l'ouest en débarquement et à vendre par M A ROBITAILLE, 77 Commerce. 25 j

BEURRE de Goshen—30 barillets dernièrement reçus, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 25 jan

VIN de Sherry—120 caisses, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 25 jan

BLANC de Plomb—400 barillets No. 1, extra No. 1, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 25 jan

HUILE de Graine de lin—en barriques, tierçons et barils, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins 25 jan

BARILS pour Melasse de New-Haven, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 25 jan

ALLUMETTES—4 caisses et 24 grosses, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins. 25 jan

TRAITES sur New-York, à vendre par O. M MIESEGAES, 24. Vieille-Levée 22 jan

MARCHANDISES sèches de toutes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

HABILLEMENTS pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 21 jan

BOTTES et Brodequins—Un assortiment complet en magasin et en débarquement du navire Columbiana et de la barque Bashaw, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins.

CHAPEAUX—[illegible] caisses formant un assortiment de toutes les descriptions, en débarquement du navire Middlesex, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

SAINDOUX—1025 barillets, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

SARDINES à l'huile—Par caisses de 24 boîtes et 48 demi boîtes convenables pour groceries, à vendre chez LOREILHE & VALETON, 59, Royale. 22 jan

VINS en barriques—Pour familles et pensions, excellent vin St. Julien à prix modérés, à vendre chez LOREILHE & VALETON, 59, Royale. 22 jan

AMANDES et Macaroni—Quelques balles pour clore une facture, à vendre chez LOREILHE & VALETON, 59 Royale. 22 jan

VIN de sherry de choix en caisses de 12 bouteilles, à vendre en quantités au gré des acquéreurs par HALL, BEIN & CLAPP, 69, Tchoupitoulas. 22 janv

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, à vendre à bas prix pour clore une facture par HALL, BEIN & CLAPP, 69, Tchoupitoulas. 22 janv

CUIRS à semelles—50 paquets, article supérieur, à vendre en quantité au gré des acheteurs. HALL, BEIN & CLAPP, 69, Tchoupitoulas. 22 janv

CHARRUES nouvelles, avec améliorations, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 jan

BŒUF, Jambons & Saindoux en magasins, à vendre par CH. C. SACKETT, 36, Poydras. 21 jan

MARCHANDISES sèches de toutes les descriptions, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane. 21 jan

SUCRE et Café de la Havane en débarquement du steamer Alabama, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins. 22 jan

TOILE et Corde d'emballage—500 pièces et rouleaux. à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan

HUILE, Blanc de Baleine et savon, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

CORDAGE de Manille—100 rouleaux goudronnes, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 24 jan

TABAC—70 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

COFFRE FORT à patentes en fer—Quelques uns, à vendre pour clore une facture, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, Magasins. 22 jan

CORDAGE de Manille de différentes descriptions, et huile d'olive, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 26 jan

CAFE, Riz, Indigo et Thé, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 26 jan

CUIRS—33 rouleaux pour semelles, harnais et bandes; aussi peaux de chevreuil supérieurement tannées, dernièrement reçus, à vendre par CANTIN, DARAN & co, 11 et 15, St Louis. 26 jan

CAFE—10 sacs de la Havane, en débarquement et à vendre par CANTIN, DARAN & co, 11 et 15, St. Louis. 26 jan

DES avances comptant seront faites sur des consignations adressées à mes amis de Charleston, New York et Boston. A D CHAMBERLIN, 75, Magasins. 26 jan

TRAITES à vue sur New-York, par somme de $400; aussi 500 francs directement sur Bordeaux, à vendre par J ROBERT & co, 3, Magasins. 26 jan

ARDOISES—40,000 de Bangor, dernièrement reçues par le navire Abbotsford, seront vendues à bon marché pour du comptant par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp 26 janv

ARDOISES—250,000 du Bangor 1ère qualité, à vendre en magasin, en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp 26 janv

BRIQUES à feu d'Angleterre—45,000 1ère qualité à vendre en magasin en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp 26 janv

BONS sur la Banque des Planteurs du Mississippi en sommes de $1000, tirés à l'ordre de Samuel Davis, à vendre par WILLIAM PREHN, 56, Douane. 29 jan

PANTOUFLES pour hommes et femmes, à vendre par FOSDICK & BROTH, 66, Camp. 23 jan

TRAITES sur New-York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins. 23 jan

ARGENT du Kentucky, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane. 29 jan

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 58, Royale. 24 jan

CLOUS—500 barils de fer de Suède grosseurs assorties à vendre par JOHN A MERRITT, 53, Magasins. 26 jan

TABAC—23 caisses de la Virginie et du Missouri, en magasin et à vendre par JOHN A MERRITT, 53, Magasins. 26 jan

MAQUEREAUX—200 barils No. 3, à vendre par JOHN A MERRITT, 53, Magasins. 25 j

LES soussignés nommés curateurs de la succession de Victor Finard prient ceux qui ont des réclamations à faire à la dite succession de présenter leurs titres de créance pour les faire accepter par les dits curateurs et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de payer dans le plus bref délai.
E. FINARD,
Encoignure Ste. Anne et Bourbon.
27 jan—27, 30, 3 et 7f. JH. FAUCHON.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 1er. février 1842.
LA DAME BLANCHE,
Opéra en trois actes, de Boieldieu.
La 1re. représentation de
MON AMI PIERROT,
Vaudeville nouveau en un acte.

THEATRE ST. CHARLES.

Bénéfice de Madame Richardson.
Lundi, 31 janvier 1842.
LE TESTAMENT
ou
L'ECOLE DES FILLES.
ZAMPA
ou
LE LIT DE MARBRE.
Grand pas de deux par M. Frederic et Mlle. Arraline.
Le spectacle sera terminé par
NICHOLAS NICKLEBY.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Bénéfice du Prince Salsepareille.
Lundi, 31 janvier 1842.
Debut du Dr. TRUMAN STILLMAN.
L'HERITIER SELON LA LOI.
Le spectacle sera terminé par
SCHINDER ELLER.

SALLE ST. LOUIS.
DERNIER BAL D'ENFANS.

A la demande de plusieurs familles,
AU BENEFICE DE M. DEVOTI.
Lundi prochain, 31 janvier 1842,
GRAND BAL PARE,
précédé d'un
BAL D'ENFANS.
Qui commencera à six heures et finira à neuf par un
GALOP GENERAL.

Le GRAND BAL aura lieu immédiatement après.
M. Devoti jaloux de mériter de plus en plus le patronage des pères de familles et du public en général, ne négligera rien pour rendre ce bal agréable aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence.
Prix d'entrée: les grandes personnes.......$1 00
Enfans.......50
Après le bal d'enfans les domestiques devront quitter la salle. 27 jan

THEATRE ST. CHARLES.

Bénéfice de M. SEGUIN.

MR. SEGUIN annonce respectueusement au public que son bénéfice aura lieu MARDI prochain, 1er. février, dans lequel on jouera pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, le célèbre opéra de Rossini,
LA GAZZA LADRA
ou
LA PIE VOLEUSE.
Ninetta, Mme. Seguin, Giannetto, M. Manvers. Fernando, M. Seguin, après lequel à la demande générale, M. Seguin chantera "My boy Woodie home" d'Amelie.
Le spectacle sera terminé par un acte de l'opéra de Bellini, LA SONNAMBULA.
On peut dès aujourd'hui, s'adresser au bureau pour la location des loges. 31 jan

TROIS DERNIERES REPRESENTATIONS.

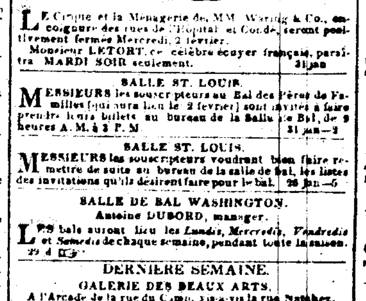

LE Cirque et la Menagerie de MM. Waring & Co., encoignure des rues de l'Hôpital et Condé, seront positivement fermés Mercredi, 2 février.
Monsieur LETORT, ce célèbre écuyer français, paraîtra MARDI SOIR seulement. 31 jan

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs au Bal des Pères de Familles (qui aura lieu le 2 février) sont invités à faire prendre leurs billets au bureau de la Salle de Bal, de 9 heures A. M. à 3 P. M. 31 jan—3

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs voudront bien faire remettre de suite au bureau de la salle de bal, les listes des invitations qu'ils désirent faire pour le bal. 28 jan—6

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.

DERNIERE SEMAINE.
GALERIE DES BEAUX ARTS.

A l'Arcade de la rue du Camp, vis-à-vis la rue Natchez. Exhibition de Tableaux d'artistes français, américains et anglais.

LE superbe tableau de Hamlet, Juan et Lambro par Dubuffe, portrait en pieds de M. Paris, par l'honorable Mlle. Norton, portraits d'Américains illustres et autres différents sujets par Leslie-Cooper, Inman, Sully, Marchant, Fowler, Romsey, Delamotte, Beard et autres éminents artistes anciens et modernes dont le détail des noms serait trop long à donner. Les murs entiers de la salle sont couverts d'objets d'art. Une grande partie de la galerie supérieure des tableaux, appartient à différentes personnes de la Nouvelle Orléans qui veulent encourager les arts.
Admission, 50 cents. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 10 heures P. M.
Les enfans paieront 1/2 place. 10 j—6f

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont importés des manufactures de Londres, Paris et New York; ce qu'ils offrent en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.
27 déc—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

L'INSTITUTION
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Douane et Canal. 8 j—3

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts. 25 jan—1m

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1842.
F. CO. DE LIZARDI & Co. tirent sur Paris et sur New-York. 52, rue Bienville. 26 jan

DERNIEREMENT reçu par le navire Saratoga, de New York, un assortiment de draps français à la mode et de casimir de double largeur; articles supérieurs qui seront vendus à bas prix pour du comptant au magasin de MM. P. A. DEBRAND & Co, 25, rue de Chartres. 20 jan—6

CAFE—300 sacs Java, à vendre par JOHN A MERRITT, 53, Magasins. 25 j

SACS EN PITRE—15 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT, 53, Magasins. 25 jan

CAFE—Vieux de la Havane bon pour les détaillants, en lots à la convenance des acheteurs et à bas prix à vendre pour clore une facture par ANDREW CASTILLO, 31, rue Gravier. 20 jan—6

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale. 12jan

PLATINA-CEMENT.
MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.
No. 166 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 28 jan

DOUBLONS—Doublons Espagnols, à vendre par M. HOLLANDER, 42, rue du Camp. 24 jan

HUILE de graine de lin—1200 gallons à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune 7 janv

BOUTEILLES à Madère—500 grosses en magasin, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 jan

VERRES à vitres et mastic—1200 caisses de Baltimore et 10 barils, à vendre à bas prix, par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 jan

MEDICAMENTS—250 caisses assortis, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 23 jan

PORC, Boui—1100 barils à l'inspection, à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan

SAINDOUX—300 barillets et 30 barils en magasin, à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan.

PLOMB—500 saumons et 300 barillets, à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan

TABAC de la rivière St. James—100 caisses en magasin, à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan

CUIVRE en feuille pour chaudronniers, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 22 jan

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.
Rue de Chartres, No. 37.
Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:
TAPIS—Royal Wilton, TAPIS—Bruxelles,
do de Damas,
do Impérial trois double, teints en Cramoisi,
do Double superfins, do do
do Superfins, do do
do Extra-fins, do do
do Communs, do do
do de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs.
do Supérieure qualité en laine tonfiée.
do Chinés de Bruxelles et de Wilton, de toute dimensions.
do pour couvrir les tables et les pianos.
Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.
Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualité de choix de 1 à 8 aunes de largeur.
Nattes de Canton, bigarées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.
Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.
Ayant entré en correspondances avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu, de tous les dessins les plus nouveaux; dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans ses magasins.
☞ *Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans le magasin, où il y a un très large assortiment.*
Le soussigné croit devoir appeller l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc; on trouvera un assortiment de tapis et de toile cirée, à des prix si modérés qu'il ne redoute en aucune espèce la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui font des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.
4 d H. SCHOONMAKER.

UNE VACHE laitière à vendre à bord du navire O'Conee, vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E WOODRUFF, 70, Camp. 17 jan

A VENDRE par le soussigné:
17 barils et 46 caisses vin blanc 1836 et 183[illegible], du grand cru de Suduiraut (Sauterne)
4 demi barriques vin rouge Médoc, le tout débarqué du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux.
5 jan C. DUFOUR, 14 Ville Levée.

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, reçoivent des ordres pour la confection des machines à vapeurs, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 nov—1an FERRET BROTHERS

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT ET DE FERIET,
Encanteurs.

IL sera vendu, Mardi prochain, le 1er février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
Les Esclaves de prix suivans:
1o. LILLY, alias Eulalie, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et gardienne d'enfans.
2o. HENRIETTE, négresse âgée d'environ 20 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; avec ses trois enfans, savoir: Isabelle, négrite, âgée d'environ 11 ans, Alexandre, négrillon d'environ 6 ans, et Louise, négrite d'environ 2 ans.
3o. PAULINE, jeune négresse, âgée de onze ans, bonne domestique et gardienne d'enfans.
4o. LOUIS alias Congo, jeune nègre d'environ quatorze ans, bon domestique de maison.—Tous les esclaves ci-dessus nommés sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
5o. Un lot de terre, désigné par le No. 4 de l'Ilet No. 5 situé dans cette partie du faubourg Washington, à une distance d'environ un mille du carré de la ville, rue Lesseps, entre les rues Morreau et Cassacalvo, mesurant, mesure anglaise, cinquante deux pieds huit pouces de face à ladite rue Lesseps, sur cent quinze pieds de profondeur, conformément au plan de cette partie du faubourg Washington, dressé par Joseph Pilié, voyer de cette ville, le 25 février 1831, et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire public en cette ville, par acte passé pardevant lui, notaire, le 8 mars 1831, ensemble avec les droits et servitudes appartenant audit lot de terre, sans aucune réserve.
6o. Trois lots de terre situés au faubourg Tremé, en cette ville, dans l'ilet No. soixante-deux, et compris entre les rues Bienville, Roman, Douane et Prieur, lesdits trois lots de terre sont désignés par les Nos. 4, 5 et 6, dans un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la 2me Municipalité, en date du 1er Mai 1840, et déposé, pour les renseignements, en l'étude de Daniel L. McCay, notaire public en cette ville.
Chacun de ces lots mesure, (mesure anglaise), vingt-sept pieds de face à la rue Bienville, sur cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ledit lot No. 4 formant l'encoignure des rues Bienville et Roman, ensemble avec les droits, servitudes et privilèges qui y appartiennent.
Conditions de la vente
Pour les esclaves Lilie, alias Eulalie, Pauline, Henriette et ses enfans, un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit. Pour les terrains, les mêmes conditions et des us spécifiées; la balance sera réglée en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur lesdits esclaves et terrains, jusqu'à parfait paiement, et porteront intérêt à raison de dix pour cent par an, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance.
Pour le nègre Louis, alias Congo, un quart comptant, et la balance à 3, 6 et 12 mois de crédit, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur le dit esclave, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Lorique Turreau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 jan—4

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu mardi, le 1er. février prochain, à midi, à la Bourse de la rue St. Louis:
La goëlette POCAHONTAS, du port de 26 à 30 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, moins la grande voile; elle peut être vue au pont du bayou St. Jean.
Le bateau Fanny Elssler, du port de [illegible] tonneaux, ponté et garni d'un mât et d'une voile latine, également avec ses agrès et apparaux.
Conditions, comptant. 29 jan

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS A VAPEUR DU ROYAL MAIL.

LES directeurs ont la satisfaction d'annoncer que leurs paquebots quitteront l'Angleterre le 1er janvier 1842 et qu'après cette date ils seront régulièrement expédiés tous les quinze jours.
Des informations sur les routes qu'ils parcourront et sur l'époque probable de leurs arrivées et leurs départs pourront être obtenues de W. G. HEWES & Co.
22 janv Agents de la compagnie à la N. Orléans

POUR ST. LOUIS.
Le steamboat ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Couvers, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOHN R. SHAW & Co. 24 rue Poydras 31 jan

POUR ST. LOUIS.
Le steamboat MADISON, capitaine Robert S. Freeland, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 31 jan

MALLE DES ETATS-UNIS
Le steamer SOUTHERNER, capt. Allen, partira pour Mobile Lundi, 31 courant, après l'arrivée des chars de 11 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à A. G. SLOO, 25 Camp. 31 jan

POUR MOBILE par le fleuve. Le steamer KINGSTON, capitaine Pitfield, est maintenant prêt à recevoir du fret, vis-à-vis la rue Conti, et partira positivement mardi soir 1er février, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN, 31 Nouvelle Levée. 29 j

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
POUR LA MOBILE.
Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Button, et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO, 28 jv Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp. 25.

POUR CINCINNATI et tous les ports intermédiaires. Le steamboat SWALLOW, capt. M. J. Anders, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à HAWTHORN & WOODS, 61 rue Gravier. 29 jan

POUR ST. LOUIS.—Le steamer IATAN, capitaine N. J. Eaton, partira positivement mercredi prochain, 1er février à 10 heures A. M. Pour balance de la cargaison ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à C. DOANE & Co 69 Poydras. 29 jan

POUR BALTIMORE.
La barque SALOMON SALTUS, capitaine Gray, a besoin de 50 balles coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane 31 jan

POUR NEW YORK, passage seulement.—La goëlette MARY CLARK, capitaine Swett, partira immédiatement. Pour passage seulement s'adresser à FOSDICK & BROTHER 66 Camp. 31 jan

POUR NEW-YORK—pour partir mercredi 2 février—La barque ALTHORP, capt. P. Blake, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTHER, 66 Camp. 31 jan

POUR ST. THOMAS OU LAGUARA.—Le brick danois GEORGE ANDREAS, capitaine Petersen, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à SCHMIDT & Co, 86, Bienville 31 janv

POUR MOBILE—La goëlette fine voilière PHILANTROPIC, capitaine Long, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp 31 janv

POUR MOBILE—Par le nouveau bassin.—La goëlette COMMERCIAL, capitaine Peterson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp 31 janv

POUR MARSEILLE—Le navire A 1, CARAVAN, capitaine Bray, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 2 jan

POUR PHILADELPHIE—La barque MERICK, capt. Veacock, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à J. D. DENEGRE, 10, Douane 22 jan

POUR VERA CRUZ—La goëlette Wm BRYAN, Capt. Menley, partira positivement jeudi 3 février prochain. Pour balance de fret et passage s'adresser au capitaine à vis la rue St. Pierre, ou à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 55 Vieille Levée. 29 jan

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, CASPIAN, capitaine Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à LEVI H GALE, 93, Commune. 2 jan

POUR MOBILE—La goëlette PHOEBE et MARGARET, capitaine Helwerson, sera expédiée sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à J H ASHBRIDGE, 97, Camp. 20 jan

POUR TAMPICO.—Jeudi 3 février, positivement.—La goëlette VIRGINIA ANTOINETTE—Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à CAPDEVIELLE & CUCULLU, 55, Vieille Levée. 27 jan

POUR LE HAVRE
Le beau navire français l'UNION, capitaine Lubis, partira incessamment pour le dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 24, rue Bienville. 25 jan

POUR BORDEAUX.
Passage seulement
Le navire de 1ere classe VAILLANT, capitaine Giraud, partira positivement du 28 au 31 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de l'Hôpital ou à F. JORDY, 118, rue Royale. 24 jan—5

POUR KINGSTON, Jam—Le brick fin voilier SUSAN, capitaine Johns, sera expédié sous peu. Pour fret de 500 ou 600 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 24 jan

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capit Couillard, va partir immédiatement—Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp. 21jan

POUR MARSEILLE.
La barque ELEANOR, capitaine Dubé, aura prompte expédition pour le susdit port. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord à Lafayette ou à BLANCHARD & EIMER & co, 24, Bienville. 21 jan

POUR LE HAVRE—Le navire WOODSIDE, capitaine Wilcz, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Presse d'Orléans ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp. 21jan

POUR LA HAVANE.
Le brick fin voilier CAZENOVE, cap. Dearborn, sera expédié sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à WM. HENRY PARKS, 19, rue St. Louis. 19 jan

POUR LE HAVRE—Le navire CALEDONIA, capitaine Massicott, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune 18 janv

AUX PEINTRES.
BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL.—600 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garantis et qualité supérieure à vendre au prix ci-dessus pour clore des consignations par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 jan

GRAINE DE TREFLE—30 barils graine trèfle rouge, garantie de la récolte de 1841, à vendre par W. DINN, 11 Commune, Encoignure Tchoupitoulas. 27 jan

GRAINES DE JARDIN
Et autres,
Garanties de la récolte de 1841.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il a reçu par le navire Sir Charles Napier de Liverpool et le May Flower du Havre, un grand assortiment de graines fraîches consistant en 19 poinçons et 6 caisses contenant 700 liv. graines de radis, 300 choux, 600 navets, 200 épinards, et un grand assortiment des autres graines convenables pour la semaille d'été.
AUSSI:
160 boisseaux patates mères d'Ecosse, 44 livres par boisseau, 100 do gazon vivace. Aussi un grand assortiment d'horticulture de toutes espèces pour habitans et jardiniers.
25 jan WILLIAM DINN, 11, Commune, enc. Tchoupitoulas.

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mayflower du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de qualité supérieure. aussi, par le même navire 300 camélias du Japon; 400 rosiers Azélias, Daphnés de l'Inde. Il attend incessamment un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a constamment en mains des arbres vivaces, des oignons, des Magnolias et des grandifloras, ainsi qu'un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Son établissement No. 44, rue du Canal et à son jardin à l'encoignure des rues Urquhart et Champs-Elysées, face au railroad Pontchartrain.
22 jan F. NEWMAN.

$10 DE RECOMPENSE seront donnés pour l'arrestation du nègre CHARLES, parti marron le 17 janvier. Le dit esclave est âgé d'environ 42 ans, taille 5 pieds 4 ou 6 pouces, il a la paupière de l'œil droit retournée et une cicatrice sur le front; il parle anglais seulement et bégaye. On suppose qu'il est de l'autre côté de la rivière où il a été arrêté il y a quelque temps. Il était la geôle de Lafayette d'où il s'est échappé il y a deux jours après.
26 jan—3 W. E. & S. MURPHY, 186, Vieux Bassin.

GENIEVRE—[illegible] pipes de Hollande, en débarquement, à vendre par [illegible] R. GRONINO & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Vente de Cigares continuée

AUJOURD'HUI lundi, 31 du courant, à 10 heures et demie, au magasin Leberde, no. 13, rue des Magasins on continuera la vente d'un bel assortiment de cigares de première qualité tels que régalias, canones, trabucos, &c
Conditions à la vente. 31jan

Sel! Sel!! Sel!!!
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan lundi 31 du courant, à 4 heures 1/2 sur la Levée, vis-à-vis la presse à coton d'Orléans, en débarquement du navire Abbotsford, de Liverpool:
877 sacs sel gros,
300 do fin,
En bon ordre. 31 janv

PAR F. E. TRICOU.
Barthelemi Pia contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 24 janvier 1842, il sera vendu le jeudi 10 février 1842, à dix heures précises du matin, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans le café connu sous le nom de "Café du Commerce," les articles ci-après décrits abandonnés par ledit Barthelemi Pia, à ses créanciers:
4 billards etc.; un lot de meubles, verreries, liqueur, tableaux, porcelaine et autres objets.
Conditions comptant. 31 jan—3f—31j 5 et 10f

PAR M. BARNETT Sur.
Succession de Luis Bartonneau.

IL sera vendu le 2 février 1842, à midi précis dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette paroisse en date du 11 janvier 1842, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Luis Bartonneau, savoir:
1o. Un lot de terre étant le No. 2, de l'Ilet No. 4, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 9 février 1836 et déposé en l'étude de feu F. de Armas notaire public. Ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur cent pieds de profondeur entre les rues du Port et Enghein, ensemble les bâtisses, et autres dépendances qui s'y trouvent dessus.
2o. Un lot de terre y joignant le précédent ayant la même dimension sur la rue des Grands Hommes, sur une égale profondeur de 100 pieds, avec les bâtisses et dépendances qui se trouvent dessus.
Conditions—les deux lots de terre ci dessus et les maisons seront vendus comptant
3o. 16 lots de terre au faubourg Washington dans le bas de cette ville, numérotés de 1 à 13, sur un plan par L. Bringier, mesurant 31 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur; le No. 1 formant l'encoignure de la rue de l'Abondance, le No. 11 formant l'encoignure de la rue des Trésors, et les Nos. 12 et 13, mesurant 31 pieds chacun de face à la rue des Trésors dans le même ilet.
Esclaves:
Eliza, négresse âgée de 27 ans,
Anna, mulâtresse de 33 ans.
La mulâtresse Anna est excellente cuisinière, très bonne blanchisseuse et repasseuse.
Eliza, bonne coiffeuse, cuisinière et blanchisseuse, toutes les deux créoles.
Conditions—Les 13 lots de terre et les esclaves seront vendus moitié comptant et la balance à 4 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêts à 10 pour cent de leur échéance.
Les actes de vente pardevant C. Pollock, not. pub. aux frais des acquéreurs.
21 janv—31,10,19 et 26f.

PAR S. GUINAULT.
Vente d'esclaves de valeur.

IL sera vendu le Mercredi, 2 février 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:
Un lot d'esclaves de choix, composant l'atelier d'une habitation, savoir:
Harry, âgé de 45 ans, Hannah sa femme de 24 ans, et leurs deux enfants Martha 16 ans, et Hannah 3 ans,
Pigeon, âgé de 40 ans,
John, âgé de 30 ans, Buckey sa femme, âgée de 25 ans, et leurs deux enfants, Spencer de 16 ans, et Abel de 12 ans,
Luckey, âgée de 40 ans,
Henry, âgé de 19 ans,
Jenny, âgée de 32 ans, Mary sa femme, âgée de 20 ans et leurs enfans Harriet de 3 ans et Perry de 10 mois,
Daniel, âgé de 35 ans, Sarah sa femme de 18 ans, et leurs deux enfants Elizabeth de 3 ans et Ellie de 10 mois,
Berry, âgé de 45 ans, Hannah sa femme de 31 ans, et leur enfant Charles de 4 ans,
Landy, âgé de 40 ans et sa fille Catherine de 4 ans,
Fanny, âgée de 22 ans,
Rachel, âgée de 40 ans, et son enfant Dave de 5 ans,
Patsy, âgée de 30 ans et son enfant Clarissy âgée de 3 ans,
Letitia, âgée de 21 ans et son enfant Compsey de 2 ans,
Ned, âgé de 22 ans.
Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi et sont recommandés sous tous les rapports. Des affiches indiquant leurs qualités seront distribués le jour de la vente.
Conditions—Un an de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente se passeront pardevant Louis T. Caire, notaire public. 26 jan—5

PAR S. GUINAULT.
Meubles, à vendre pour cause de départ.

LUNDI 31 janvier, il sera vendu au domicile de Mr le Dr Dupierris, à 10 heures du matin, rue St. Anne No. 86, l'ameublement de sa maison, composé de lits, armoires, chaises, sofa, &c. &c.
Aussi: Sa bibliothèque composée d'ouvrages de médecine, chirurgie, chimie &c., en français, anglais et espagnol.
Aussi: Des instruments de chirurgie et de physique; dans ceux-ci se trouvent une machine pneumatique très belle et une machine électrique à laquelle sont attachés plusieurs objets de physique amusante.
Une quantité de plantes en caisses
Conditions de la vente, comptant. 25 janv

Vente de succession.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan lundi 31 janvier 1842, à midi, à l'Arcade de Banks, par ordre de l'hon. J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 20 décembre 1841:
Un lot de terre appartenant à la succession de J. Griffin, savoir:
Le lot No. 8 dans l'ilet borné entre les rues Canal, Jackson, Robertson et Claiborne, d'après un plan dressé par S. Wilkinson député voyer général en date du 10 mars 1836 et déposé en l'étude de M. H. B. Cenas, notaire public en cette ville; ledit lot mesurant 26 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes entre les lignes parallèles.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $160 chacun à 1 et 24 mois du 18 janvier 1841 et la balance comptant.
L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public aux frais de l'acquéreur. 29 déc—3,12,29 et 30

PAR F. E. TRICOU & S. GUINAULT.
Succession de Vor. Finard.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 21 janvier 1842 et pour le compte de la succession de Victor Finard, il sera vendu le Vendredi 4 et Samedi 5 février 1842, à 10 heures précises du matin:
Le fonds de deux magasins situés, l'un encoignure Ste. Anne et Bourbon, et l'autre encoignure Toulouse et Dauphine, consistant en un grand assortiment de marchandises sèches, françaises, anglaises et américaines, telles que:
Indiennes, jaconats, cotonnades, mousselines, broderies, soieries, mouchoirs, bas et autres articles d'assortiment.
Conditions—Toute somme au-dessous de $300 comptant, et au-dessus de $300 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction.
P. S. La vente commencera par le magasin encoignure Ste Anne et Bourbon. 29 jan—06,30,3 et 4f

Vente de syndic.
PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu lundi 31 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans en date du 21 avril 1841 et sous la direction du syndic de Hagan, Niven & Co et Richard Hagan
Les propriétés et actions ci-après décrites, cédées par les dits insolvables à leurs créanciers:
1o Tous les billets et comptes en espèces ainsi qu'il apparaît par le bilan, compensation sur la garantie de solvabilité. On peut en voir une liste au bureau des encanteurs
2o. Deux actions sur le st. amer Cuba,
Dix do du fonds capital de l'Arcade Bank,
Vingt do do steam navigation.
15 janv—16,25,31.

Vente de syndic.
PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu lundi 31 du courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade, par ordre et sous la direction du syndic des créanciers de John McDonnell, de Gloyd & McDonnell et des créanciers de McDonnell & Waterman
1o. Différents comptes et lettres s'élevant à $36,046 64, ainsi qu'un bilan des insolvables et leurs créanciers; les dits comptes seront vendus sans aucune garantie de validité ou de solvabilité.—On peut en voir une liste au bureau des encanteurs
2o. 6 actions du fonds capital de l'Exchange and Banking Company.
Conditions comptant. 15 janv—15,25,31

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.
Bureau du Maire.

IL sera reçu jusques au lundi sept février prochain, au bureau du contrôleur de la caisse d'amortissement, M. Louis Sera des propositions cachetées, pour la construction de cinq magasins sur la Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer de la 1ère municipalité.
Les modes de paiement seront:
1/4 à l'achèvement du 1er. étage,
1/4 à la livraison et réception des travaux,
1/4 six mois après,
1/4 douze mois après.
Les contracteurs devront fournir bonne et valable caution pour la fidèle exécution de leur contrat. 25 janv—8

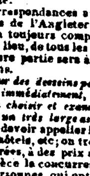

BESANÇON, horloger, graveur et mécanicien, élève de Breguet, fait et répare avec la même perfection qu'à Genève ses pays, toute espèce de montres, telles que Lépine patente, pièces marines, &c., fait tous les arts, promet et garantit son ouvrage à des prix très modérés pour se faire une clientelle. Rue Royale, No. 196
7 jan 1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle Orléans, le 25 janvier 1842.
UNE élection par les actionnaires pour les directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 7 février prochain, entre 11 heures et 1 heure, au bureau.
26 jan GEORGE C. LAWRASON, Sect.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nelle. Orléans, le 24 janvier 1842.
A UNE assemblée du bureau des directeurs de cette institution, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 7 février prochain.
27 jan—1m Wm. E. LEVERICH, caissier.

COUTELLERIE de Joseph Rogers & son, reçue de la manufacture directe consistant en couteaux de poche et canif de 1 à 4 lames, rasoirs de qualité supérieure par douzaine ou par caisse, ciseaux de différentes dimensions, cuirs etc., à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres. 29 jan

MONTRES de prix—Les soussignés offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de montres de prix d'excellentes qualités, consistant en montres de toutes les descriptions. HYDE & GOODRICH 15, Chartres 29 jan

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et son ancienne clientelle qu'elle est de retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Made Ve. Fremaux, rue Royale no. 163.
Si les clientes de Mde Ve. Fremaux veulent pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle fera tout son possible pour la mériter. 24jan—15

HABITATION SUR LE FLEUVE A VENDRE.
L'HABITATION autrefois cultivée par James F. Muse, située dans la paroisse de la Pointe Coupée, 50 milles au-dessous du Bayou Sarah, mesurant 12 arpens de face au Mississipi, sur 40 arpens de profondeur, avec la réclamation ou delà des dits 40 arpens. Il y a environ 100 acres de défrichement et y compris un très beau bois à brûler. Pour informations ultérieures, s'adresser à MOTZ, MITCHELL & Co, 24jan—6 39, Commune

THEODORE M. KOUES Wm. DAVIDSON.
KOUES & DAVIDSON.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97, rue du Camp.
1 jan—1 an. NOUVELLE ORLEANS.

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
AVOCATS.
MR. HUSTON est venu à la Nelle-Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orléans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.
☞ Bureau Nelle-Orléans, 8, rue St. Charles.
17 déc—6m

RESTAURANT DE LA BOURSE.
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,
119, Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti,
UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L. CANONGE: les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage prouvent comme par le passé.
On s'y charge des repas de corps, des dîners de société et de ville—ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.
Les salons pour soupers particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.
Entrée particulière par l'allée. 17 déc—3m

HOTEL DES ETRANGERS ET DES HABITANS,
Rue de Chartres, 145,
TENU PAR E. ET J. B. MARTY.
Pension par mois.........$30
Pension et logement......$45
" Par jour.........$1.50
☞ Plusieurs appartemens de famille élégamment meublés et à des prix très modérés. 26 janv—4